

## **Synthèse du rapport de l'exécutif régional**

La feuille de route régionale Science-Société 2026-2030 s'inscrit dans le prolongement du Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI), voté en février 2025.

Elle relève d'une démarche de co-construction mobilisant les acteurs du territoire, tels que les deux nouveaux Établissements publics expérimentaux (EPE), à savoir l'Université Bourgogne Europe (UBE) et l'Université Marie et Louis Pasteur (UMLP), ainsi que, notamment, la Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI) et le Pavillon des sciences.

Une ambition commune : faire de la science un bien commun pour tous et toutes.

Dans cette perspective, la feuille de route s'articule autour de cinq ambitions structurantes :

Ambition 1 – Renforcer les liens entre la société et le monde de la recherche.

Ambition 2 – Éveiller la curiosité scientifique des jeunes.

Ambition 3 – Déployer les actions sur l'ensemble du territoire et aller vers tous les publics.

Ambition 4 – Acculturer les acteurs et actrices de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI) au partage des savoirs.

Ambition 5 – Favoriser la coopération et le partage de moyens et de compétences entre les acteurs et actrices.

Quatre priorités transversales traversent ces ambitions : l'inclusion et l'accessibilité des publics, l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations et les stéréotypes, la prise en compte des enjeux de transition écologique et énergétique, et la lisibilité/coordination de la communication régionale autour de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI).

Pilotage et gouvernance : le suivi politique relève du COPIL SRESRI ; le volet opérationnel du COTECH régional CSTI, réuni trimestriellement. Un groupe de travail dédié à l'évaluation et aux indicateurs sera constitué avec l'ensemble des structures cosignataires. Les actions des partenaires feront l'objet d'une demande de soutien annuelle (première présentation en commission permanente le 30 avril 2026).

---

## **Avis du CESER**

Le CESER rappelle que la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) est le seul domaine de compétence obligatoire de la Région en matière d'enseignement supérieur, recherche et innovation (SRESRI).

La feuille de route régionale Science - Société 2026-2030 est saluée pour sa clarté et l'ambition commune affichée de faire de la science un bien commun pour tous et toutes.

La démarche "ensemble" de la Région est remarquée, autour notamment d'un acteur clé de la diffusion et de la valorisation de la culture scientifique, le Pavillon des sciences, situé à Montbéliard.

Les ambitions de cette feuille régionale, annoncée dans le Schéma régional de l'ESRI, sont grandes.

La présentation des services de la Région a pu préciser les financements régionaux existants dans ces domaines, à hauteur de 2M€ en fonctionnement et 1M€ en investissement.

Pour autant, l'opérationnalité de cette feuille de route fait défaut et manque d'une budgétisation dédiée et déclinée par ambition afin d'assurer la faisabilité des actions envisagées.

Un conventionnement pluriannuel avec les structures du réseau de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI) est préconisé.

Les actions présentées restent assez généralistes, elles pourraient gagner en impact en étant plus concrètes et précises. Un fil rouge, par exemple autour des mutations et des transformations sociétales, permettrait de dégager un message clair, qui sous-tendrait tout le document.

Ces remarques rejoignent d'ailleurs ce que le CESER avait noté dans la contribution à l'élaboration du Schéma régional de l'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (SRESRI) du 15/10/2024 :

"Culture Scientifique, technique et industrielle : la Région devrait indiquer dans le Schéma les questions spécifiques à aborder prioritairement. Il pourrait par exemple afficher, en lien avec le déficit d'étudiants que connaît la Bourgogne-Franche-Comté, des mesures en faveur de l'ouverture des jeunes vers les études supérieures, en leur montrant qu'ils y ont toute leur place, et quelles opportunités, y compris locales, des études supérieures pourraient leur offrir.

(...) au-delà de l'apport de la CSTI à la compréhension des enjeux sociétaux, il s'agirait également de communiquer sur les mutations à venir, en matière d'emploi notamment."

Est soulignée par ailleurs la dimension territoriale de cette feuille de route qui s'attache à faire rayonner la culture scientifique au-delà des sites universitaires, à s'appuyer sur des établissements scolaires et spécialisés tels que les Instituts et Centres Médico-éducatifs (IME et CME) et à aller vers tous les publics, notamment des jeunes, ambition majeure dans le contexte actuel de désinformation et de "Fake news".

**Vote du CESER :** adopté à l'unanimité.

# Déclarations

## **Danièle Gouffon**, au nom de la CGT

À l'heure où les fakes news et le complotisme pullulent, que ce soit sur les réseaux sociaux ou dans certains médias plus traditionnels, il apparaît prioritaire de remettre au centre du débat la parole scientifique. La CSTI, seule compétence obligatoire de la région en matière d'ESR, doit participer à cet effort. Cependant, au-delà des ambitions affirmées, les moyens alloués aux acteurs de l'ESR ou aux associations demeurent absents de cette feuille de route.

De plus, le CESER, dans sa contribution au SRESRI, avait fait des propositions tout aussi ambitieuses mais bien plus engageantes. Notamment, elles prenaient en compte les mutations à venir, au premier rang desquelles le changement climatique qui reste, malheureusement, encore trop sous-estimé dans les débats nationaux et locaux.

Avec ces réserves, la CGT votera l'avis.

## **Sylvain Comparot**, au nom du MEDEF

Le MEDEF Bourgogne-Franche-Comté soutient pleinement l'ambition de renforcer les liens entre la science et la société.

Dans cette perspective, nous rappelons avec force que les entreprises occupent une place centrale dans cette relation. Elles ne sont pas uniquement des utilisatrices des avancées scientifiques : elles en sont des actrices à part entière. Elles constituent des espaces d'innovation, d'expérimentation et de diffusion des technologies au cœur des territoires.

Le lien entre la recherche et le tissu économique doit ainsi être reconnu, structuré et pleinement valorisé. Il représente un levier stratégique pour la compétitivité, la souveraineté et la transformation de notre économie. Cela suppose d'intensifier les partenariats entre acteurs académiques et entreprises, de renforcer les mécanismes de transfert technologique, et de soutenir résolument l'innovation appliquée, au plus près des besoins des filières et des réalités industrielles.

Dans cette dynamique, le MEDEF Bourgogne-Franche-Comté propose la mise en place d'une Journée du patrimoine économique, destinée à ouvrir les entreprises au grand public, aux jeunes et aux acteurs de l'enseignement et de la recherche. Cette initiative permettrait de valoriser concrètement les savoir-faire, les technologies, les métiers et les innovations qui structurent nos territoires, tout en renforçant la compréhension mutuelle entre le monde économique et la société.

C'est dans cette articulation étroite entre production de savoirs et mise en œuvre économique que la science peut pleinement contribuer au développement durable, à l'attractivité et à la performance de nos territoires.

Le MEDEF Bourgogne-Franche-Comté appelle ainsi à une mobilisation collective pour faire de cette relation science-entreprise un pilier structurant de notre stratégie économique régionale.